

Village infos



PINS-JUSTARET



journal d'informations municipales - n° 29 - juillet 2005

Le mot du maire



Pins-Justaretoises, Pins-Justaretois

Est retracée, dans ce numéro de Village Infos en quelques informations simples, la vie de notre Commune au travers des réalisations conduites sous l'égide de l'équipe municipale. Les travaux et chantiers engagés, l'activité de nos associations, du comité des fêtes, les animations de cet été au village, profitant à tous et à chacun, sont développés dans les pages qui suivent.

Sachez que notre objectif principal est d'améliorer la qualité de vie et la sécurité de tous alors que la population augmente.

J'en profite pour vous souhaiter que ces vacances d'été, soient pour vous, votre famille, un moment privilégié de retrouvailles, et de réalisations des projets qui vous tiennent à cœur.

Je souhaite aussi une chaleureuse bienvenue aux nouveaux habitants afin qu'ils soient heureux dans notre paisible commune.

Le Conseil Municipal organisera en mairie dans le courant de l'année, une réception en l'honneur des nouvelles familles résidentes, afin de partager un moment de sympathie autour du verre de l'amitié et qu'ainsi chacun puisse faire plus ample connaissance avec la population de la commune.

En ce qui concerne les réalisations de gros chantiers sont enfin terminés :

- Renforcement du chemin de la Croisette
- Travaux sur diverses voies communales
- Parkings de la mairie
- Travaux et jeux aux écoles

- Sas du bureau de poste
- Rénovation intérieure de l'église
- Réfection d'une partie de la toiture de l'église
- Aménagement du rond-point du collège
- Rénovation d'un appartement communal
- Éclairage public

Les travaux sont évidemment la partie la plus visible de l'évolution d'une ville car cela se voit, gêne pendant l'exécution, et... s'oublie une fois qu'ils sont terminés

D'autres projets sont en cours de réalisation sur l'année 2005, afin d'améliorer la sécurité et les commodités de la vie de tous :

- Réfection des trottoirs dans certains lotissements
- Mise en place d'équipements sportifs pour le collège à la salle polyvalente
- Entretien et protection des bâtiments communaux
- Travaux de voirie avenue de la Gare et rue François Verdier

Plus, bien entendu, de nombreux autres travaux au quotidien, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie ou de l'entretien de notre environnement

Enfin la reconstruction du magasin Champion, la mise en place le vendredi matin d'un marché de plein-vent, l'ouverture prochaine dans la petite galerie marchande jouxtant le centre commercial de locaux regroupant de nouveaux commerçants ou des professions libérales, amélioreront les services offerts à la population.

Il ne faut pas non plus oublier qu'il faut vivre avec son temps et le site Internet de la commune ouvert début 2005 nous permettra de nous tourner vers un autre monde : celui du futur, et vers d'autres personnes : communication et information.

Grâce à ce réseau moderne de communication, nous allons essayer de faire découvrir très modestement le village que nous aimons, celui que nous habitons, celui dont nous sommes fiers : PINS-JUSTARET

Je remercie tous les membres du Conseil Municipal pour leur participation efficace et toutes les personnes qui contribuent à l'élaboration du bulletin municipal, ainsi que tous les responsables d'associations et leur équipe pour leur dévouement en matière d'animation.

A toutes et à tous je vous souhaite de bonnes vacances

**Le Maire,
Jean-Baptiste CASETTA**

Village-Infos

N° 29

Juillet 2005

Responsable de la publication

J.-B. CASETTA

Comité de rédaction

M. BAREILLE

C. MARTINEZ MEDALE

F. STEFANI

A. JANY

J. DEGOUL

C. MOLINA

C. THURIES

Conception-réalisation

MicroSophia : 05 62 71 01 26

Crédit photos :

Mairie et Associations

Dépôt légal en cours

Le CMJ se renouvelle...

Le Conseil Municipal Jeunes a été mis en place pour la première fois en janvier 2003. Les 15 nouveaux Conseillers Municipaux Jeunes (âgés de 9 à 14 ans) se sont réunis le 2 mars dernier dans la salle du Conseil Municipal pour procéder à l'installation officielle de la nouvelle instance en la présence des membres du Comité d'Ethique.

Les principaux projets du nouveau CMJ sont :

- La mise en place d'un lien Internet entre le CMJ et les jeunes de CORDIGNANO (Italie),
- La création du Journal du CMJ,
- L'organisation d'une course d'orientation,
- La création de pistes cyclables,
- La collecte de fournitures scolaires et vêtements d'enfants pour les villages d'Oushagram (Inde).



Installation du CMJ dans la salle du Conseil Municipal en présence du Comité d'Ethique

Création des Commissions

Pour pouvoir réaliser leurs projets, les jeunes conseillers se sont répartis dans les commissions suivantes :

Communication	Environnement Aménagement et sécurité de la ville	Sports Loisirs et culture	Humanitaire et Solidarité
Guillaume GARRIGUES Mathieu BERGES Arnaud GLEIZES Marine PLANA Camille BISBAU Jennifer LUZEGE Amadou LY Florian DYLEWSKI Aliya AGARANDE Paul DELRIEU Alexandre TALAZAC Rémi FIRMINO	Léo SAURAT-CROUX Arnaud GLEIZES Marine PLANA Camille BISBAU Jennifer LUZEGE Amadou LY Florian DYLEWSKI Aliya AGARANDE Paul DELRIEU Alexandre TALAZAC Clara DELLAC Axelle RIEU	Léo SAURAT-CROUX Guillaume GARRIGUES Mathieu BERGES Arnaud GLEIZES Marine PLANA Camille BISBAU Jennifer LUZEGE Amadou LY Florian DYLEWSKI Aliya AGARANDE Paul DELRIEU Alexandre TALAZAC Rémi FIRMINO	Léo SAURAT-CROUX Arnaud GLEIZES Marine PLANA Camille BISBAU Jennifer LUZEGE Amadou LY Florian DYLEWSKI Aliya AGARANDE Paul DELRIEU Alexandre TALAZAC Clara DELLAC

Le budget 2005

Contexte budgétaire

- Après une année pleine (2004) d'intégration de la commune dans la Communauté d'Agglomération du Muretain, nous avons une idée plus précise des dépenses réelles restant à notre charge. Après avoir baissé de 12 % l'année dernière du fait de ce transfert, les charges réelles baissent encore de 1,5 % cette année et ce, en dépit d'un effort de recrutement.
- Le produit de la taxe professionnelle qui a été transféré en contrepartie suffit pratiquement à quelques euros près pour compenser le transfert des charges.
- Malgré la réduction générale des dotations de l'Etat, la suppression totale des aides pour les emplois jeunes, nous avons pérennisé et nommé sur un poste de stagiaire l'emploi jeune des services techniques. Ces mêmes services techniques se sont vus renforcés, par un contractuel passé stagiaire, ainsi que par un recrutement extérieur. Ces recrutements représentent une part importante de l'augmentation du poste « frais de personnel », toute chose égale par ailleurs.

Objectifs poursuivis

Comme chaque année, le vote du budget nous amène à définir les priorités et les choix de la gestion communale.

En renforçant l'équipe technique, nous nous donnons les moyens d'améliorer la propreté et l'embellissement de Pins-Justaret.

D'autres efforts seront consentis pour améliorer le service rendu à la population concernant :

- les actions en direction des jeunes,
- l'animation culturelle,
- le soutien à la vie associative,
- la sécurité des lieux et des personnes.

Principales réalisations attendues

S'agissant de l'amélioration des services publics au quotidien, il est prévu notamment :

- la sécurisation des bâtiments communaux,
- la réfection de la toiture de l'église (2^{ème} partie)
- la protection anti-pigeons de la mairie et de l'église.

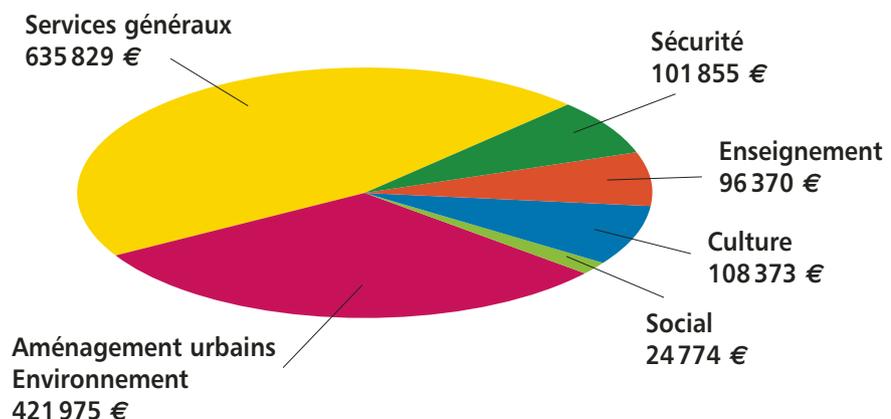
En ce qui concerne les travaux d'embellissement et de sécurité sur la voirie, les priorités 2005 sont :

- l'aménagement de l'avenue de la gare,
- la sécurisation de l'avenue de Saubens,
- le pluvial du lotissement Pédenau,
- la réfection d'une partie des trottoirs du lotissement du Château,
- la réhabilitation de la place René LOUBET.

Grandes lignes du Budget 2005

- Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 1 864 904,37 €
- Les dépenses d'investissement sont de 503 161,75 € plus un reste à réaliser de 122 507,22 € soit un total de 625 668,97 €
- Le taux des taxes directes communales demeure modéré si on le compare aux moyennes nationales et départementales. Il augmentera de 4 % et permettra de ce fait de financer notre politique de l'emploi et permettra de maîtriser nos capacités d'épargne afin de pouvoir autofinancer en partie nos investissements.
- L'endettement de la commune de Pins-Justaret demeure également très modéré comparativement aux autres communes de même importance. L'annuité sera en 2005 de 196 162 € contre 198 116 € en 2004.

PART DU BUDGET
DE
FONCTIONNEMENT
CONSACREE
A CHAQUE
GROUPE FONCTION



Délibérations du conseil municipal

Séance du 20 décembre 2004

*Vous trouverez
ci-après le résumé
des conseils
municipaux qui
se sont déroulés
durant
décembre 2004 et le
premier semestre
2005*

Acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement de la déviation du ruisseau Le Haumont

Un bassin de rétention ayant été créé sur la commune de Saubens, la phase suivante consiste en la création d'un fossé destiné à permettre l'évacuation des eaux du bassin et rejoignant le Haumont à hauteur du giratoire du collège.

Le prix du terrain a été négocié à 6 100 € l'hectare.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire, au terme des négociations, à signer l'ensemble des documents nécessaires à ces acquisitions.

Oùï l'exposé de son président, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité de 22 voix POUR et 2 voix CONTRE donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des documents nécessaires à l'achat des terrains destinés à l'aménagement de la déviation du ruisseau Le Haumont.

Création d'un emploi à temps complet d'agent du patrimoine de 2^{ème} classe

Oùï le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide la création d'un emploi permanent à temps complet d'agent du patrimoine de 2^{ème} classe.

Création d'un emploi permanent à temps complet d'agent d'entretien qualifié

Oùï le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide la création d'un emploi permanent à temps complet d'agent d'entretien qualifié,

Projet de territoire et de contrat cadre pour l'agglomération du Muretain

La Communauté d'Agglomération du Muretain a élaboré son projet de territoire qui définit pour les dix ans à venir les enjeux et les grandes orientations du Muretain

Au sein de l'aire urbaine toulousaine, le Muretain remplit deux fonctions principales qui le placent clairement en interdépendance avec les autres pôles que sont notamment la CAGT et le SICOVAL.

- fonction résidentielle périurbaine
- fonction d'interface entre l'aire urbaine et son espace sud :

La croissance démographique et économique du Muretain présente cependant des risques que le projet de territoire prend en compte :

- un risque de banalisation résidentielle
- un risque d'essoufflement économique :
- banalisation résidentielle et essoufflement économique sont alors susceptibles d'entraîner une marginalisation relative de la Communauté d'agglomération du Muretain au sein d'un territoire métropolitain.

Au regard de ce diagnostic, la CAM fait figurer les objectifs suivants :

- Participer au développement de l'aire urbaine Toulousaine.
- Accueillir les habitants et répondre à leur demande.
- Qualifier et mailler l'espace du Muretain.

Le Conseil Municipal, approuve le projet de territoire, souhaite que la CAM puisse contractualiser et signer le volet territorial du contrat de plan 2000-2006, demande que l'ensemble du projet d'agglomération soit pris en compte dans la consultation en cours organisée par la Conférence de l'Aire Urbaine de Toulouse et que le Président de la Communauté d'Agglomération du Muretain siège au Bureau de cette Conférence.

Il permettra aux représentants de la Communauté d'Agglomération du Muretain d'avoir droit de parole dans le cadre du nouveau SCOT.

brève

Médiateur de la République

*Problèmes administrés-administrations ou
administrés-associations loi 1901,
s'adresser à Monsieur le Préfet*

*1 place Saint Etienne à
31038 TOULOUSE CEDEX 9*

Standard PREFECTURE : 05 34 45 36 66

Délibérations... (suite)

brève

Médiateur familial

S'adresser à l'Institut de Médiation Familiale
26 rue des 36 Ponts
à TOULOUSE 31
Tél. : 05 62 26 22 92

Résultat de l'avis d'appel à la concurrence pour le marché de services relatif à l'animation du Point Accueil Jeunes

Madame PRADERE, Maire-adjointe, présente à l'assemblée communale le compte-rendu de l'appel d'offres concernant l'organisation et la gestion d'un Point Accueil Jeunes.

Après ouverture de l'offre, le dossier étant complet, la commission a considéré l'appel d'offres fructueux et donné un avis favorable et décidé d'attribuer le marché à la société ADELL pour un montant de 59 481,24 € TTC.

Où l'exposé de son rapporteur, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la décision de la commission d'appel d'offres et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire, en sa qualité de personne responsable du marché, pour signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de ce marché.

Madame PRADERE précise en conclusion qu'il a été demandé à l'organisation, un aménagement d'horaires pour intervenir le soir jusqu'à 19 h 00, le mercredi et le samedi. Le nombre d'adhérents est actuellement de 50 avec une moyenne de 28 présences/jour.

Par ailleurs, la commune reçoit de la CAF pour aider au financement de cette dépense, une aide annuelle qui s'élevait en 2002 à 22 000 € et en 2003 à 27 000 €.

Séance du 21 février 2005

Succession Lazaro

Le Conseil Municipal unanime, donne son accord pour l'acquisition par la commune à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section AK numéro 27 d'une superficie de 94 m².

Cession de contrat de l'ADELL à Léo Lagrange

Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres pour la passation d'un marché public pour l'animation et la gestion du point accueil jeunes de la commune, la commission d'appel d'offres, réunie le 22 novembre 2004, a jugé l'offre faite par l'Association pour le Développement de Léo Lagrange Midi-Pyrénées (ADELL) satisfaisante et a donc décidé de lui attribuer le marché.

L'ADELL a fait part de son intention de céder le marché à la Fédération Régionale Léo Lagrange. La cession, consistant en une reprise pure et simple par la Fédération Régionale Léo Lagrange, de l'ensemble des droits et obligations résultant du contrat initial passé avec l'ADELL.

Le Conseil Municipal a donné son accord.

Ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie

L'obligation faite aux collectivités locales, de régler leurs fournisseurs sous 45 jours, nous amène à prévoir l'ouverture d'une ligne de trésorerie, afin de palier aux éventuels retards que nous pourrions rencontrer dans l'encaissement des dotations, subventions, et fonds divers que

nous versent l'Etat, le Département, la Région. Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la commune décide de contracter auprès de Dexia CLF Banque une ouverture de crédit d'un montant maximum de 300 000 €.

Révision des loyers communaux

Sur proposition de son Président, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, donne son accord à la révision des loyers communaux par application des indices INSEE.

Réalisation d'un skate-park

Madame VIGUIER, Maire-Adjoint présente au Conseil Municipal le projet de skate parc sur lequel ont travaillé les élus du Conseil Municipal des Jeunes ainsi que les choix effectués par ces derniers quant aux types de matériels.

Où les exposés de Madame VIGUIER et Monsieur MORANDIN, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres, retient la proposition de la société COALA pour un montant de 16 447,39 € + montage 2 120,00 € HT en ce qui concerne les équipements, et de la société STAT pour un montant de 41 904,00 € HT en ce qui concerne le sol et les clôtures.

Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Général une aide au taux maximum pour la réalisation de cet équipement.

brève

"Marché de plein vent"

Les premiers commerçants du "marché de plein vent" sont installés sur la place René Loubet tous les vendredis matin de 8h à 13h30.

brève

ANPE

à Portet-sur-Garonne
05 62 20 75 20
Centre Segundo
1^{er} étage,
avenue des Palanques

Débat d'orientation budgétaire 2005

Le débat d'orientation budgétaire (D.O.B.) constitue la première étape du cycle budgétaire, rythmé par la prise de nombreuses décisions.

Ce débat, obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants (article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales), permet à l'assemblée délibérante :

- de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif,
- d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de la collectivité.

Article unique :

Le Conseil Municipal prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2005.

Séance du 1er avril 2005

Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2004

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, à l'unanimité de ses membres, constate que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de 30 608,24 €
- un déficit d'investissement de 61 209,66 €

Affecte comme il suit
le Résultat de Fonctionnement et
le Résultat d'Investissement de l'exercice 2004

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	61 209,66 €
2) H report en fonctionnement R 002 (2)	39 225,98 €

Reprise du résultat de l'exercice 2004 dans le budget primitif 2005

Dans le cadre du vote du Budget Primitif 2005, le Conseil Municipal approuve la reprise du résultat du Compte Administratif 2004 dans les conditions suivantes :

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	61 209,66 €
2) H report en fonctionnement R 002 (2)	39 225,98 €

brève

La commune sur le net

Faire une demande de passeport ? Connaître le menu de la cantine pour votre enfant ? Avoir le numéro de téléphone du collège ? Savoir quel est l' élu en charge de tel dossier ? Trouver des activités pour ses enfants ? Dorénavant, il vous sera possible de trouver des réponses à vos interrogations de chez vous en surfant sur le site Internet de la mairie de Pins-Justaret.

C'est le dernier "bébé" de la cellule communication de la mairie qui, en étroite relation avec la société Elude Media, a choisi les rubriques, rédigé le contenu, répertorié les liens utiles qui vous permettront d'avoir des éléments de réponse sur d'autres sites, en particulier notamment celui de la Communauté d'agglomération du Muretain. Aujourd'hui, comme le soulignent les élus chargés de sa création et de sa mise à jour, « nous allons poursuivre le développement de ce site, en rajoutant d'autres rubriques et l'avis des administrés sera le bienvenu. Nous les remercions également pour leur indulgence car certaines rubriques sont en cours de constitution ».

Pour donner votre avis, par mel, bien sûr, et allez sans tarder sur l'adresse :

www.mairie-pinsjustaret.fr



Page
d'accueil
du site
de la
commune

Délibérations... (suite)

Compte administratif 2004

Monsieur Daniel LECLERCQ, rapporteur de la commission des finances, fait part à l'assemblée communale qu'à l'expiration de l'exercice budgétaire, Monsieur le Maire établit un compte administratif qui présente les résultats de l'exécution du budget. Le compte administratif est établi par exercice.

A - Section de fonctionnement - réalisations

Total dépenses réelles I : 1 647 708,81 €		Total recettes réelles II : 1 666 224,87 €		
Solde des opérations réelles		Excédent = (II-I) 18 516,06 € Déficit (=I-II)		
	Mandats et titres Emis (col.1)	Résultat reporté N-1 (col.2)	Cumul section = (col. 1+2)	Reste à réaliser N
Dépenses	A1 1 757 400,50 €	D002 0,00 €	1 757 400,50 €	0,00 €
Recettes	A2 1 726 792,26 €	R002 131 043,88 €	1 857 836,14 €	0,00 €

B - Section d'investissement - Réalisations

Total dépenses de l'exercice B1 = V + VII + IX		627 830,17 €	Total recettes de l'exercice B2 = VI + VIII + X		430 194,56 €
	Mandats et titres Emis (col.1)	Résultat reporté N-1 (col.2)	Cumul section = (col. 1+2)	Reste à réaliser N	
Dépenses	B1 627 830,17 €	D001 0,00 €	627 830,17 €	122 507,22 €	
Recettes	B2 430 194,56 €	R001 73 527,27 €	503 721,83 €	47 602,00 €	
Affectation de N-1	137 803,90 €		137 803,90 €		

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son rapporteur, à la majorité de 23 voix pour 2 abstentions, approuve le Compte Administratif 2004 pour la Commune de Pins-Justaret.

Budget primitif 2005

Monsieur Daniel LECLERCQ, Maire Adjoint délégué au Budget, présente au Conseil Municipal le projet de Budget 2005 pour la Commune.

Il est proposé à l'Assemblée Communale de voter le budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- avec opération.

Dépenses globales

	Dépenses totales	Résultat reporté (6)	Total section
Fonctionnement	A1 1 864 904,37 €	D002 0,00 €	1 864 904,37 €
Investissement	B1 503 161,75 €	D001 122 507,22 €	625 668,97 €

Recettes globales

	Recettes totales	Résultat reporté (7)(9)	Affectation (8)	Total section
Fonctionnement	A2 1 825 678,39 €	R002 39 225,98 €		1 864 904,37 €
Investissement	B2 550 763,75 €	R001 13 695,56 €	R1068 61 209,66 €	25 668,97 €

Ouï l'exposé de son président, le Conseil Municipal à la majorité de 23 voix pour et 2 abstentions, approuve le BUDGET PRIMITIF 2005 de la commune de Pins-Justaret.

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son président, après en avoir délibéré à la majorité de 23 voix pour et une abstention, fixe comme suit les taux d'imposition pour 2005 :

Taxe d'habitation	15,03 %
Taxe Foncière Bâti	14,47 %
Taxe Foncière Non Bâti	84,85 %

- Charge Monsieur Le Maire de notifier cette décision aux services fiscaux par l'intermédiaire des services préfectoraux.

brève

Permanences du conciliateur

Gratuit sur rendez-vous
uniquement.

Problèmes entre administrés ou administrés-commerçants

- le lundi de 15 h à 18 h
au Foyer culturel de
PORTEY-SUR-GARONNE
(à côté de la Halle)
Tél. : 05 61 76 29 31
- le mardi de 14 h à 17 h
à la Mairie de MURET
Tél. : 05 61 51 95 45
- le mardi à 17 h 30
à la Mairie de
PINS-JUSTARET
Tél. : 05 62 11 71 00

Séance du 18 avril 2005

Modification du règlement de la zone NAE du POS de Pins-Justaret

Le commissaire enquêteur ayant demandé que le règlement du POS soumis à enquête soit modifié en supprimant dans l'article NAE 10 « hauteur des constructions », la phrase suivante :

« Toutefois, cette hauteur peut être portée à 14 m (soit R + 3) sur une superficie maximale de 20 % de l'emprise totale bâtie à l'usage des équipements, hormis celle des logements de fonction ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour la suppression dans l'article NAE10 « hauteur des constructions » du règlement du POS de la phrase suivante : « Toutefois, cette hauteur peut être portée à 14 m (soit R + 3) sur une superficie maximale de 20 % de l'emprise totale bâtie à l'usage des équipements, hormis celle des logements de fonction ».

Retrait de la Commune de Portet-sur-Garonne du SIVOM PAG

Le Conseil Municipal, approuve le retrait de la commune de Portet sur Garonne du Sivom Plaine Ariège Garonne.

Séance du 28 avril 2005

Approbation de la mise en compatibilité du POS de la commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité de vingt voix « POUR », zéro voix « CONTRE » et trois « ABSTENTIONS », approuve le dossier de

mise en compatibilité du POS valant PLU pour la commune de Pins-Justaret, le rapport, avis et conclusion du Commissaire Enquêteur préalable à la déclaration d'utilité publique valant mise en compatibilité du POS, ainsi que le procès verbal de la réunion d'examen conjoint qui s'est tenue le 16 novembre 2004 à la Sous-préfecture de Muret.

brève

Déchetterie

Déchets autorisés :

Déchets végétaux (tontes et branchages séparément), encombrants ferraille, électroménager, gravats, cartons, papiers, piles, huiles de vidange, batteries, verre.



Déchets non autorisés :

pneus, souches, bouteilles de gaz et produits explosifs, amiante, médicaments, déchets toxiques.

Zone industrielle les Agriès à Labarthe-sur-Lèze

Horaires d'ouverture :

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- fermé le dimanche et jours fériés.

brève

Ramassage des objets encombrants

- 3^{ème} trimestre :
le mercredi 7 septembre 2005
- 4^{ème} trimestre :
le mercredi 7 décembre 2005

Sortir les objets encombrants
la veille au soir



Point accueil jeunes

Information

Le Point jeunes est ouvert au public tous les jours de 14h à 18h du mardi au samedi, et de 14h à 18h du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.

N'hésitez pas à venir solliciter les animateurs pour monter des projets, des ateliers...

Activités des vacances de février

Durant ces vacances d'hiver, 6 jeunes sont partis en séjour ski dans la station de Barèges avec le Point jeunes de Pinsaguel. Ils ont pu profiter de différentes activités telles que le ski, le surf ainsi que la construction d'un igloo.

D'autres activités ont été organisées, une sortie à la patinoire ainsi qu'une sortie culturelle à Toulouse où les préados du point jeunes ont pu participer à un atelier « argile » au musée des abattoirs.

Activités des vacances de Pâques

Diverses sorties ont été planifiées durant ces vacances de Pâques.

Lors de la première semaine, une sortie karting au Lherm a été organisée, une sortie ciné-flunch ainsi qu'une sortie au laser-Game de Portet sur Garonne.

Lors de la deuxième semaine, 7 jeunes sont allés assister au décollage de l'airbus A380 sur écran géant place du Capitole.

Grande journée sportive en juin

Le 11 juin 2005, le Point jeunes de Pins-Justaret a organisé en intercommunalité une grande journée sportive avec comme activité principale un tournoi de football en sixte.

Chaque participant devait apporter un livre pour soutenir une cause humanitaire (création d'une bibliothèque au Cameroun).

Projet vacances d'été

Deux séjours vont être organisés durant le mois de juillet. Le premier permettra aux préados de s'évader sur les bords de la méditerranée. Le second permettra aux ados de s'adonner aux joies du surf sur les plages landaises.

AIC

Nous poursuivons l'action animation interclasse, plus d'une soixantaine d'enfants profitent des activités proposées par le point jeune: théâtre, jeux de société, foot en salle, MAO...



Séjour ski pour les ados à la station de Barèges



Des jeunes sont allés assister au décollage de l'Airbus A380 sur écran géant place du Capitole

Le C.L.S.H.

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Pins-Justaret a accueilli durant les petites vacances scolaires 2004-2005, en moyenne, 50 enfants par jour.

Un programme diversifié

Un programme diversifié élaboré par l'équipe d'animation pour les différentes tranches d'âges a permis le plein épanouissement des enfants :

- chaque semaine, des sorties ont été effectuées : patinoire à Gramont, cinéma au Gaumont-Labège, sortie à la ferme où les enfants ont été heureux de donner le biberon aux agneaux, etc....
- le centre de loisirs est aussi un espace de grands jeux : le parcours du combattant, chasse au trésor, quizz-musical, la chasse aux œufs de Pâques, baccalauréat géant, etc....
- les enfants ont aussi eu l'occasion de réaliser diverses activités avec leurs mains : fabrication d'échasses, de gâteaux des rois, de mobiles d'œufs, de ballons cocottes, etc....

Carnaval 2005



Des mini-camps

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement de Pins-Justaret organise aussi durant les vacances scolaires des mini-camps d'une semaine, pour les 6-8 ans, les 9-13 ans et les 14-16 ans. En effet, cette année 2005, les enfants ont pu participer à 2 séjours : pour les 9-16 ans, une semaine de ski à Super Esport (Espagne) durant les vacances de février et pour les vacances de Pâques, les 9-13 ans ont effectué un stage d'une semaine d'équitation au Centre Equestre d'Ourmac (près de Tarascon/Ariège). Par ailleurs, le C.L.S.H de Pins-Justaret organise, durant le mois de juillet 2005, 3 séjours : pour les 6-8 ans, un séjour à thème indien à Fontbonne (accro-

Camp VTT en Sierra de Guara



branches, piscine, peinture sur poney, voltige, nuitée sous tipis, etc....), pour les 9-13 ans, un camp itinérant en Cerdagne avec des Anes de Bât et une semaine multi-activités à La Canourgue près des Gorges du Tarn (spéléologie, tir à l'arc, canyon vert, via ferrata, canoë). Attention, exceptionnellement, cet été, il n'y aura pas de séjour pour les 14-16 ans.

Les horaires de fonctionnement du C.L.S.H sont :

Pour l'année scolaire :

- les mercredis après-midi de 13 h 30 à 18 h 30
- les mercredis libérés de 7 h 30 à 18 h 30

Pour les vacances scolaires :

de 7 h 30 à 18 h 30.

Informations aux parents :

Depuis le rattachement à la Communauté d'Agglomération du Muretain, dans le tarif du centre de loisirs est compris le goûter et les sorties.

Le 22 mai, une journée portes ouvertes a été organisée sur tous les centres de loisirs de la C.A.M qui a permis à tous les habitants de visiter les centres et de rencontrer les équipes pédagogiques.

Union Sportive de l'École Primaire

L'Union Sportive de l'École Primaire, association de l'école primaire Pins-Justaret et Villate affiche une grande vitalité : 46 adhérents de 9 à 10 ans participent à des rencontres départementales intéressantes et variées qui sont l'aboutissement du travail effectué en classe : balle ovale, cross, bas-



épaulés par des parents d'élèves bénévoles assurent l'encadrement de toutes les sorties. Les résultats et classements obtenus par les élèves sont à la hauteur de l'investissement de tous les licenciés.

ket, football, athlétisme, sortie à la neige. Des élèves, qui pour diverses raisons ne sont pas inscrits dans les associations du village, trouvent leur chance ici. M^{me} MARCEROU et M. MASI enseignants volontaires



Souhaitons longue vie à cette association dont la gratuité est une des bases de son fonctionnement.

brève

Recensement militaire

Jeunes gens nés en :

juillet 1989
 août 1989
 septembre 1989
 octobre 1989
 novembre 1989
 décembre 1989

Mois de recensement :

juillet 2005
 août 2005
 septembre 2005
 octobre 2005
 novembre 2005
 décembre 2005

Du nouveau à la Médiathèque



Depuis le 1^{er} janvier, la gestion de la Médiathèque est informatisée

- Le catalogue de l'ensemble des documents est consultable sur un poste informatique à la disposition du public

- La réservation de documents est désormais possible

- Toute personne inscrite peut emprunter des documents (livres, périodiques et autres médias) et consulter Internet à condition d'être munie d'une carte d'abonné. Celle-ci est délivrée lors de l'inscription.

Cette carte a été créée par les élus du Conseil Municipal des Jeunes.

La consultation des documents sur place est libre et gratuite, l'inscription n'est pas obligatoire.

Lire en Fête: "Autour de la Méditerranée" octobre 2005

A l'occasion de Lire en Fête, manifestation nationale organisée par le Ministère de la Culture chaque année (14, 15 et 16 octobre), la Médiathèque a choisi de consacrer le mois d'octobre à la Méditerranée.

Plusieurs animations pour petits et grands (contes, musique...) viendront compléter une exposition consacrée à la littérature méditerranéenne au XX^{ème} siècle :

"Méditerranée: Méditerranées?", prêtée par la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne du 7 au 25 octobre. Le programme détaillé sera disponible très prochainement à la Médiathèque et sur le site Internet de la Mairie.

Horaires :

Mardi, jeudi : de 14 h à 18 h

Mercredi : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi : de 15 h à 17 h

Samedi : de 9 h à 12 h

La Médiathèque de Pins-Justaret remercie la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne pour son soutien permanent en prêt de livres, disques, partitions et expositions.



La famille Cordignano

Ils étaient plus de 60 Pins-Justarétois à partir pour Cordignano du 5 au 8 mai : une escapade de trois jours qui, si elle prévoyait des visites touristiques avait pour but de consolider les liens qui unissent déjà Pins-Justaret et cette charmante ville de Vénitie, en initiant notamment des projets culturels.



Ils sont allés à Cordignano arborant les foulards et écharpes violettes cousus par Liliane Paillas

Projets culturels

C'était le thème retenu cette année. Ainsi, l'artiste peintre, Geneviève MAZOYER qui anime l'atelier d'art de Pins-Justaret Villate faisait partie de la délégation, avec le président de l'atelier, Daniel MAZOYER et plusieurs de ses jeunes élèves. Portraits, nature morte, paysages... Plusieurs tableaux ont fait le voyage et seront exposés à Cordignano jusqu'en novembre. Jean-Charles DRIS, animateur du Point Animation Jeunes a, à cette occasion, émis l'idée d'organiser des séjours et des échanges. Même chose pour Jean MASI, directeur de l'école élémentaire. Un échange épistolaire est d'ailleurs entretenu depuis plusieurs années avec les élèves de CM2. Plusieurs jeunes adultes présents à ce voyage souhaitent initier des échanges avec la jeunesse de Cordignano, tout comme Guillaume GARRIGUE, élu du Conseil Municipal Jeunes. Celui-ci se faisait le porte parole de cette instance, récemment renouvelée qui a lancé l'idée d'un rapprochement « électronique » via Internet entre jeunes Pins-Justarétois et « Cordignanais ». Daniel De BORTOLI, l'artiste de la brique et Alain SARTOR, le joaillier du bois, tous deux artisans locaux ont quant à eux montré leur savoir-faire avec la présentation du cadeau offert par le Comité de



Jumelage de Pins-Justaret. Les blasons respectifs des deux communes en brique reliés par une poignée de mains, posés sur un cadre en bois de noyer. Virginie CAZES, Yann et Bab GÉRARDOT ont porté les projets du comité des fêtes, François STEFANI s'est fait le messager du Président de l'USPJV Foot, Jo RICCI, président de l'association Terpshichore et musicien dirigea la toute nouvelle chorale de Pins-Justaret qui a présenté un répertoire populaire où « Montagnes Pyrénées » et « se canto » ont été en bonne place.

Les élèves des cours d'italien dispensés par l'alliance franco-italienne de Midi-Pyrénées en ont profité pour perfectionner leur « italien ». Enfin, les représentants de la mairie, élus et employés, à leur tour se sont faits les porte-parole des Pins-Justarétois tandis que les membres du comité de jumelage, sous la houlette de sa présidente, Gilberte SOULIÉ et de son trésorier, Delys ARCAS ont eu à cœur d'initier de nouveaux projets et d'inviter Cordignano à venir en 2006 rendre visite à Pins-Justaret. Un projet est d'ailleurs sur les rails : l'organisation de « chorales ».

Alors si vous aussi vous avez envie...

de découvrir un nouveau pays, une nouvelle culture, vous faire de nouveaux amis, participer à l'organisation de manifestations (repas, lotos, expositions...), venez rejoindre le comité de jumelage, seul, avec votre conjoint ou vos enfants. Le comité de jumelage est une grande famille où règne une chaleureuse ambiance.

Contact : Comité de Jumelage de Pins-Justaret Cordignano
Gilberte SOULIE
Présidente 05 61 76 26 19

A la rencontre... d'Arlette et Paul Pitorre

Nos sympathiques retraités habitent dans le lotissement des Tuileries depuis plus de 26 ans.

De leur union sont nés trois garçons et deux filles qui sont partis gagner leur vie aux quatre coins de la France et à l'étranger. Quinze petits enfants sont venus égayer la vie d'Arlette (pharmacienne, femme de ménage, commerciale) et de Paul (boulangier hors pair).

Nos deux amis ont une vie bien chargée mais malgré cela, Arlette est une passionnée de gymnastique et elle a passé le virus à sa fille Joëlle qui a participé au championnat de France avec le Ralliement de Muret. De plus avec Paul, ce sont de vrais "fana" de foot, supporters du TFC mais aussi du club local. Tous deux font partie du "club officiel des violets" n'hésitant pas à faire de longs déplacements (St-Etienne, Monaco, Strasbourg, etc....) avec leur équipe préférée. Il est vrai qu'avec trois garçons, l'activité sportive était toute trouvée, Michel est entraîneur au club des Fontaines et avec Marc, ils ont joué à Pins Justaret, quand à Roland le troisième fils, il a joué dans le Var.



Mais cette année, un événement est venu bousculer les habitudes de nos retraités :

Arlette a participé à Souillac au concours régional, qualificatif pour le national, à la désignation de SUPER MAMIE. C'est devant un public nombreux, avec Pierre Bonte comme animateur qu'elle décrocha la troisième place. Un excellent résultat vu les candidates en lice et une belle récompense pour cette grand-mère si dynamique.

Arlette et Paul rejoignent souvent les plus petits à Gravelines, Montélimar, Gaillac, Labastidette et Casablanca. Ce sont des moments de joie et de bonheur pour petits et grands et la peur de prendre l'avion pour Paul disparaît quand il sait que loin, au Maroc, des bambins l'attendent avec impatience.

Paul est un passionné de pétanque et son souhait serait d'avoir un terrain couvert. Quant à Arlette son vœu le plus cher c'est d'avoir la santé pour continuer à apprendre la gymnastique aux jeunes enfants. Tous deux sont fiers de Pins Justaret, fiers de voir notre commune grandir.

Arlette et Paul, l'équipe de rédaction vous souhaite une excellente retraite et que vos vœux se réalisent !

brève

Prévention de la canicule

Sur la base du volontariat, nous invitons les personnes âgées et les personnes handicapées, fragiles ou isolées, résidant à leur domicile à se signaler en mairie en vue de leur inscription sur le fichier de prévention d'une canicule.

Ce fichier est à la disposition du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte d'une canicule.

Conseils pour se protéger de la chaleur :

- évitez les sorties aux heures les plus chaudes,
- fermez les volets et rideaux, ouvrez les fenêtres la nuit pour que la fraîcheur puisse entrer,
- si vous devez sortir, portez un chapeau
- buvez le plus possible : eau, jus de fruits (ne consommez pas d'alcool)
- mangez plus de fruits et de légumes
- restez à proximité d'un ventilateur ou dans une pièce fraîche, climatisée.

Les noms des lieux-dits à Pins-Justaret

A Pins-Justaret, on dénombre 33 lieux-dits répertoriés au cadastre. Le premier atlas cadastral a été établi en 1813

Bibliographie :

Dictionnaire français-occitan :
Languedocien central/Christian LAUX. Puylaurens : Institut d'Études Occitanes, section du Tarn, 2004.

Dictionnaire occitan-français :
Languedocien/Christian LAUX. Puylaurens : Institut d'Études Occitanes, section du Tarn, 2001.

Dictionnaire du monde rural :
Les mots du passé, Marcel LACHIVER. Paris : Fayard, 1996.

A ce jour, les noms des lieux-dits sont restés les mêmes. Ils sont d'origine occitane et pour la plupart liés à la vie rurale.

La signification de quelques-uns de ces noms :

Cépette :

Vient de l'occitan cepa = pied de vigne (les suffixes et et eta sont des diminutifs)

Desperat :

De l'occitan despeirar = épierrer, enlever les pierres

Figarède, Figarrasse :

Issu de l'occitan figa = figue. Figarède de figareda désigne un lieu planté de figuiers. Figarrasse a le même sens, en occitan figarassa (le suffixe assa est un augmentatif)

La Croisette :

De l'occitan crosada = croisement

La Pigasse :

De l'occitan pigassa = hâche

La Taillade :

De l'occitan talhada = taillis

Le Champ de la Tuilerie :

En occitan téulièra signifie tuilerie, briqueterie

La Vignasse, Le Petit Vigné, Le Grand Vigné :

De l'occitan vinha = vigne, et de vinhièr = lieu planté de vigne

Le Périé :

De l'occitan perier = poirier

Le Sabla :

En occitan sabla signifie sable. Il s'agit ici du sable de l'Ariège

Sainte Barbe :

Du nom de la patronne du village (église Sainte Barbe)

Respectons l'eau

consultation nationale

Quelle eau voulons-nous en 2015 ?

Comment donner votre avis ?

Pour la première fois les citoyens sont en mesure de contribuer à définir la politique de l'eau.

Exprimez-vous

Pour le faire vous êtes invités à :

- consulter les documents mis à votre disposition dans les Préfectures, les Sous-Préfectures et dans les services de l'Agence de l'Eau à Toulouse.
- consulter ces documents et répondre au questionnaire sur le Site Internet dédié : dce.eau-adour-garonne.fr
- participer à des débats locaux
- répondre par écrit au questionnaire et l'adresser à :
Monsieur le Président Du Comité de Bassin Adour-Garonne
90, rue du Férétra 31078 Toulouse Cedex 4

Pour tout renseignement complémentaire,
n° Azur (tarif d'une communication locale) :0811 655 755

Des dépliants et des questionnaires sont à votre disposition à la mairie.

De Clément Ader à "L'A 380"

... que de chemin parcouru...

Le ciel bleu de la région toulousaine est propice aux exploits de la réussite de l'Industrie aéronautique.



L'Airbus A 380

Long de 73 mètres - 79,80 mètres d'envergure - 24,10 mètres de haut - 656 places passagers - l'Airbus A 380 est le plus gros avion commercial équipé de 4 turboréacteurs Rolls Royce, son poids affiche 560 tonnes de masse maximale au décollage. De production européenne (sur 16 sites), 50 000 salariés ont participé au succès de ce programme.

1897 :

Clément Ader (1841-1925), inventeur d'une machine volante propulsée, baptisée "avion", réussit le premier vol d'un plus lourd que l'air. Homme de Muret, le nom de l'aérodrome lui a été dédié.

17 mai 1955 :

Envol du premier biréacteur de transport civil français: "La Caravelle".

2 mars 1969 :

Décollage du magnifique oiseau blanc au bec pointu: "Le Concorde".

28 octobre 1972 :

Premier Airbus à s'élancer vers le ciel: "L'A 300 B".

22 février 1987 :

Apparition dans le ciel du nouvel Airbus: "L'A 320".

25 octobre 1991 :

Le premier quadrimoteur de la famille Airbus prend son vol: "L' A 340".

27 avril 2005 :

Le prestigieux projet d'Airbus "L' A 3XX", baptisé le 19 décembre 2000: "L' A 380" se concrétise par le magnifique vol inaugural de cette réussite.

- 10 h 25 : poussée des gaz des quatre moteurs Rolls Royce
- 10 h 28 : l'avion roule sur la piste et s'élance
- 10 h 29 : l'envol, c'est le plus bel avion du monde
- 14 h 09 : retour et survol de Toulouse
- 14 h 15 : passage au-dessus du Capitole
- 14 h 22 : atterrissage en douceur et arrêt face à la foule en délire

Horaires pour travaux de bricolage ou jardinage à intensité sonore

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

**Faites preuve de civisme :
respectez vos voisins !**



Comité des fêtes

Tradition oblige, le début du semestre est consacré à l'organisation des lotos en collaboration avec l'USPJV, mais il y a toujours une innovation surtout en direction des enfants.



Goûter offert par le Comité des fêtes



M. Carnaval du Comité des Fêtes

Carnaval

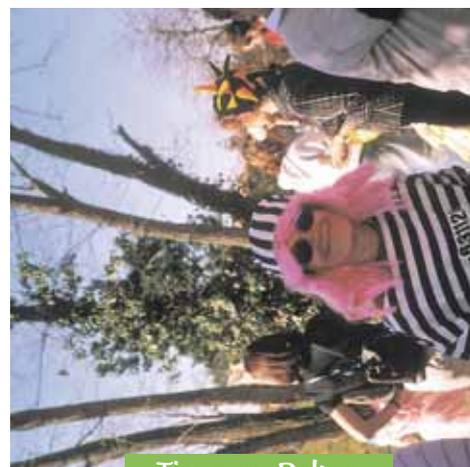
En collaboration avec le groupe scolaire et les parents d'élèves, nous avons pris en charge le Premier carnaval organisé par le Comité des fêtes. Vu le succès obtenu, il sera renouvelé l'an prochain. Le samedi 19 mars c'est toute une foule bigarrée et maquillée, dans laquelle les princesses côtoyaient Zorro et bien d'autres brigands, un serpent aux couleurs chatoyantes qui déferla de l'école vers le château, la rue Sainte-Barbe, et la rue de la Bourdasse au rythme de sambas brésiliennes. Le défilé s'est terminé dans le parc de la mairie où ont eu lieu les jugements et la mise à feu de Charlemagne confectionné par Jacques GIRMA et M. Carnaval réalisé par le comité. Cet après-midi fort sympathique se termina bien entendu par un copieux goûter offert à tous les participants.

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite d'excellentes vacances et vous donne rendez-vous pour la fête locale de septembre.



M. Charlemagne de Jacques Ginna pour le 1er carnaval

Enormément de monde pour cette première manifestation



Tiens, un Dalton s'est échappé!



Toujours autant d'enfants pour la recherche des oeufs

La traditionnelle "cueillette de Pâques"

Le dimanche 27 mars, retour dans le parc pour la traditionnelle cueillette de Pâques, ce sont 10 000 œufs qui attendaient un nombre toujours grandissant d'enfants mais aussi de parents qui viennent un moment chercher, débusquer ces œufs tombés des cloches. Parents, grands-parents et enfants se sont ensuite retrouvés autour de l'apéritif offert par le comité des fêtes.



brève

Le forum des associations

Il aura lieu le samedi 3 septembre 2005
à la salle des fêtes de Pins Justaret.

Ecole de danse Terpsichore

Exceptionnellement notre spectacle de fin d'année aura lieu au centre culturel « le Moulin » à Roques sur Garonne les 18 et 19 juin, nous souhaitons vous y retrouver nombreux comme chaque année.

Tout d'abord quelques rappels de manifestations qui ont eu lieu cette année.

Nous devons féliciter les élèves qui ont participé aux concours Tolosa et à celui de la confédération de la danse.

• Résultat du concours et prix.

- A obtenu le 2^e prix: M^{lle} BOULDOIRE Marion, dans la catégorie classique.
- A obtenu le 2^e prix: M^{lle} CAZES Charlène, dans la catégorie Jazz individuel.
- A obtenu le 2^e prix: M^{lle} JORDANA Émilie, dans la catégorie pré-professionnelle.
- Ont obtenu une mention: M^{lles} CHANGEAT Marine, MORRIN Manon, SARRIAS Marion, GERVAIS Anaïs.

- Cette année les élèves du cours de Jazz niveau moyen ont dansé le

15 mai à la Halle aux grains, manifestation organisée par le LIONS CLUB.

- Le 20 mai à St Orens, rencontre Inter-Ecoles. Ce sont les adolescentes du cours de jazz qui ont pu y participer.

- Pour clôturer la saison, et après le spectacle de fin d'année sortie à Walibi le 25 juin, organisée par l'école de danse.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le président de l'association:
M. RICCI au 05 61 76 21 72

USPJV : football

La saison se termine sur les chapeaux de roue !!

3 équipes de débutants :

- **Equipe A :** constituée dans son ensemble d'enfants deuxième année débutant le football, qui évolueront la saison prochaine en catégorie poussins a vu son niveau de jeu augmenté puisqu'engagé en niveau B lors de la première phase, a su tenir sa place en niveau supérieur en deuxième partie de saison (niveau A).
- **Equipe B :** équipe qui a également progressé. Evoluant en niveau C en début de saison, termine celle-ci en niveau B, avec des joueurs première année qui ont pu intégrer ponctuellement avec succès l'équipe A. Si ce groupe ne se disperse pas, il nous promet une grande génération au sein de l'USPJV.

3 équipes de poussins :

- **Poussins A :** ont fait une saison honorable puisque cette équipe s'est maintenue en milieu de tableau en pratiquant dans le plus haut niveau lors des 4 phases de brassage, rivalisant ainsi avec les plus gros clubs de notre district, tout au long de la saison.
- **Poussins B :** constitués de joueurs première année nous assure une future saison à la hauteur de leurs aînés, évoluant en niveau B, ils terminent second de poule lors de la dernière phase, leur permettant ainsi de disputer les phases finales du Challenge Louis Font.
- **Poussins C :** composée essentiellement de joueurs découvrant le football et malgré des difficultés de résultat, a permis à certains d'intégrer avec brio le niveau supérieur afin de préparer leur future saison.

- **L'équipe B :** encadrée par DEBEVE E., composée d'un groupe hétérogène de part la venue de joueurs débutant dans le football, et malgré un début de saison difficile termine celle-ci avec des résultats honorables. Le travail réalisé a permis de mettre en évidence à la fois l'apprentissage et le perfectionnement de certains jeunes devant succéder à leurs aînés la saison prochaine.

Tournoi 2004-2005 école de foot USPJV

Les hostilités étaient ouvertes le jeudi 5 mai par 16 équipes de débutants représentant environ 108 enfants âgés de 6 à 8 ans qui se sont retrouvés sur notre terrain municipal dans une ambiance sportive et très conviviale malgré les caprices du temps.

Le soleil a récompensé les organisateurs de cette journée, puisqu'il envoya ses quelques rayons lors de la remise des médailles qui pour certains joueurs, était la toute première.

Après une brève journée de repos permettant aux dirigeants bénévoles d'aménager les terrains pour le foot à 7 et à 9, le samedi 7 mai a vu l'entrée en lice des 16 équipes Poussins avec la participation des clubs de notre district, ainsi que celle de Pamiers (Ariège) et celle de nos amis de Sussargues (Hérault). La finale a vu la victoire de la très belle équipe du TAC face à celle de Pamiers sur le score sans appel de 3 buts à 1. Nos équipes se classant honorablement.

La remise des récompenses s'est déroulée après le survol de notre site par l'Airbus A 380.

Le réveil devenait difficile le dimanche 8 mai pour mettre en piste la journée réservée aux 16 équipes de Benjamins avec la venue des clubs extérieurs de Sussargues, Pamiers, Castelnaudary et ceux de notre district. Après des matchs très disputés la victoire est revenue à l'équipe de Pins Justaret face à celle de Fonsorbes sur le score de 2 buts à 1. Il faut adresser un coup de chapeau



Les benjamins A et B lors de notre tournoi

- **Equipe C :** engagée en niveau C. Elle termine la saison avec quelques difficultés par manque de motivation et d'absentéisme trop important, qui ont gêné à l'acquisition de plus amples bases footballistiques. Le travail effectué par l'encadrement: TALAZAC M., responsable, FIORI Y., BERGES N. et Y., BONNEAU J., BLANDIN J., permet aux secondes années d'aborder la future saison en catégorie Poussins avec sérénité.

Ces équipes ont progressé sous la houlette de TALAZAC B., HAITCE F., FIRMINO J., SOTO C. et SÉNÉGATS B.

2 équipes Benjamins :

- **L'équipe A :** coachée par CASTERAN P. et BERGES S. devrait assurer son accession en Niveau Promotion Excellence lors du dernier match de championnat. Cette équipe ayant acquis plus de maturité a confirmé toutes les espérances que l'on attendait d'elle la saison passée.

à tous ces participants et éducateurs pour leur fair-play ce qui a permis un bon déroulement des rencontres.

L'arbitrage de ces trois journées a été assuré par les joueurs de catégories supérieures issus de notre école de foot.

Ces deux journées se sont déroulées avec la présence du soleil, ce qui a incité le public à venir nous rendre visite.

Les organisateurs de ce tournoi tiennent à remercier tout particulièrement les parents qui ont accueilli dans leur foyer des joueurs de l'extérieur, ainsi que les commerçants et sponsors pour leur participation, sans oublier les élus des municipalités de Pins-Justaret et de Villate.



Une partie des arbitres ayant œuvré

Dojo

Après un démarrage moyen dû à une stagnation des effectifs, lié en partie aux résultats du judo Français lors des jeux olympiques d'Athènes, le bilan de la saison 2004-2005 est plutôt positif avec de nombreuses participations aux compétitions officielles et amicales, des manifestations réussies, une vie associative dense.

- Concernant les compétitions, il faut noter le succès particulier de la compétition du club organisée regroupant 20 clubs régionaux pour un nombre total de 425 compétiteurs. Le dojo Pins-Justaret-Villate a terminé 2^{ème} derrière le club de Balma St Exupéry.

Les cadets, eux aussi, ont participé à de nombreux tournois régionaux, Pau, Lourdes, Castelsarrasin, Lavour, Toulouse, championnat départemental, régional obtenant à chaque fois des résultats honorables eu égard au niveau des compétitions.

Les benjamins, Sylvain FAURE, Paola QUETTIER, Marine FALGUIERE et Mélanie ALLIERES avec 4 podiums au championnat de la Haute-Garonne ont tous été sélectionnés pour participer au championnat Midi-Pyrénées et ont tous fait un podium régional.

- De nombreux entraînements inter-club, ont été organisés avec les clubs de Cugnaux, Lacroix-Falgarde, Lagardelle.

- La saison sportive se clôture par la remise des trophées aux meilleurs compétiteurs et la remise des grades le 17 juin.

- Au niveau des manifestations, le loto du club a connu un réel succès, nous permettant ainsi, de participer au financement de nombreux stages, et d'offrir à l'ensemble de nos jeunes adhérents pour les fêtes de Noël, une place pour une séance au cinéma le Mermoz à Muret, qui fût grandement appréciée.

Pour terminer la saison, le club organise une sortie au lac des trois vallées à Lectoure le dimanche

19 juin où nous espérons que le soleil sera au rendez-vous.

Enfin nous remercierons l'ensemble des personnes, qui dans la discrétion, la disponibilité, l'efficacité, une présence assidue aux réunions souvent tard le soir, permettent l'organisation matérielle des manifestations, la tenue de la comptabilité et de l'administration du club, la collecte de fonds auprès des entreprises, et les grandes discussions précédant toutes les prises de décision. Nous souhaitons à l'ensemble de nos adhérents, à leur famille ainsi qu'aux habitants de Pins-Justaret, Villate, Muret (nous avons deux adhérents de Muret) d'excellentes vacances 2005.

Lacroix-Falgarde à Pins-Justaret



Qi Gong

Des cours hebdomadaires, l'association a organisé cette année au mois de mars 2005, un stage sur le QI-GONG de la femme à Labarthe-de-Rivière, chez notre professeur.

Cette journée très conviviale, fut profitable pour tous. Elle a permis de mieux se connaître et d'approfondir en dehors cette discipline qui peut lutter efficacement contre le stress, la fatigue et les autres petits maux quotidiens.

Début juillet nous organisons un nouveau stage, toujours chez Liliane, avec Maître Zhang Wen Chun qui vient de Chine. Il y aura, également animé par Maître Zhang Wen Chun, 2 stages d'été :



Cours de Qi-Gong

du dimanche 10 juillet au jeudi 14 juillet et du samedi 16 juillet au mercredi 20 juillet 2005 avec une initiation aux 24 postures de tai-chi-chuan.

Les cours ont lieu à Pins-Justaret tous les jeudis sauf vacances scolaires, à la salle polyvalente de 19 h 30 à 21 h.

Génération Danse

Une année se termine et nos cours avec, au mois de juin. Que le temps passe vite dans une telle ambiance !

Se retrouver (à la salle) pour certains et certaines plusieurs fois par semaine toujours avec la bonne humeur de chacun en partageant la même passion LA DANSE. Rock'n roll, salsa, lindy hop, et tango argentin sont nos principales danses dans l'association. mais vous pourrez découvrir par le biais de nos stages les danses de salon ou des danses en découvertes ou perfectionnements.

Nous proposons aussi des sorties danses, soirées et restaurant dan-

sants plus un « sucré salé » une fois par trimestre.

Futurs danseurs et danseuses vous êtes les bienvenus des plus jeunes aux moins jeunes, des plus débutants aux plus avancés.

Des tarifs préférentiels au-delà d'une danse, aux couples et ados de 13 à 18 ans ainsi que les étudiants (avec carte).

Nos cours fonctionnent de septembre à juin.

Alors futurs danseurs, danseuses à bientôt et rendez-vous à la Salle des Fêtes de Pins-Justaret pendant nos heures d'ouvertures ou encore par téléphone et par email.

Une permanence pour les inscriptions se tient la première quinzaine de septembre à la salle des fêtes.

Nos cours

- Tango argentin avec Gustavo le lundi de 19 h 00 à 20 h 00
- Tango argentin avec Gustavo le lundi de 20 h 00 à 21 h 00
- Salsa (débutants) avec J.Louis le mardi de 19 h 30 à 20 h 30
- Salsa (avancés) avec J.Louis le mardi de 20 h 30 à 21 h 30
- Salsa (confirmés) avec J.Louis le mardi de 21 h 30 à 22 h 30
- Rock 1 (débutants) avec Paco le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30
- Rock 2 (avancés) avec Paco le mercredi de 20 h 30 à 21 h 30
- Lindy hop débutants avec Paco le mercredi de 21 h 30 à 22 h 30

Contacts :

Jean-Marc : 06 82 32 94 92

Email : generation.danse@free.fr

Atelier d'Art

Différents projets sont en préparation.

Dans le cadre du jumelage avec Cordignano, plusieurs élèves de l'atelier participeront au salon d'automne.

Nous avons profité du voyage lors du pont de l'Ascension pour acheminer les œuvres.

Madame MAZOYER a participé au salon de la femme les 16, 17, 18 avril, au Parc des expositions à Toulouse.

A la mi-mai, Madame MAZOYER a exposé, entourée de quelques élèves, à la galerie Jeanne d'Arc, 16 rue Matabiau et ce pendant un mois. Le vernissage a eu lieu le 20 mai.

Parallèlement, nous avons participé le 21 mai à une vente aux enchères, animée par le club Zonta à la salle des fêtes de Muret. Le bénéfice de cette vente était destiné à aider les enfants en difficulté (alphabétisation, et reconstruction d'une école détruite après la catastrophe liée au tsunami).

Enfin, le traditionnel stage paysage se déroulera fin août. Les personnes intéressées peuvent dès à présent poser leur candidature.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au numéro de téléphone suivant :
06 62 73 39 17



"Groupe Théâtral de Pins Justaret - Villate"

Cette saison s'est terminée avec une représentation de la troupe adulte autour de la pièce de Jean-Michel Ribes, « Théâtre sans animaux ».

Le rire est garanti tout au long des tableaux de cette pièce, où l'absurdité n'est qu'apparente, et ne masque pas des personnages caricaturés, tournés en dérision. Mise en scène par Claire, cette pièce ne nous éloigne pas d'une certaine réalité de la nature humaine. La représentation a eu lieu le samedi 21 mai.

Les enfants et les adolescents se sont produits séparément, mais durant la même soirée du samedi 11 juin, dans deux pures créations de Maryse l'animatrice tant aimée des enfants. Son univers est imaginaire, et s'y côtoient selon les humeurs, les Mille et une nuits, le fantastique, l'Antiquité, souvent sur un fond de réalités actuelles de notre société.

Le théâtre, c'est l'art vivant, l'espace vide dans lequel va se produire quelque chose d'unique, qui sera différent chaque jour. Des tranches de vie entre les mains des acteurs, pour le plaisir d'un public qui s'évade du quotidien.

Pour la saison prochaine, la troupe adulte recrute dès maintenant, car des départs sont annoncés. L'occasion pour vous de monter sur les planches. L'occasion peut être aussi de rééquilibrer l'effectif qui ne comptait cette saison que trois hommes pour sept femmes. N'hésitez plus, venez vous amuser dans une ambiance chaleureuse, tout en participant à une œuvre collective qui ne manque jamais d'ambition.

Contacts: email:
theatrejv@free.fr
Tél. 05 61 76 40 07

Club du 3ème âge

L'année 2004 s'est bien terminée sur une après-midi festive et humoristique au Robinson.

Le club, après la trêve des chocolats, a repris ses activités.

Nous nous réunissons tous les jeudis à partir de 14h. Le premier jeudi de chaque mois, nous sommes à la salle des fêtes de Villate (à noter, depuis le 4 avril, nous pouvons y acheter quelques fruits et légumes sur la place Léon Carles).

Nos jeudi après midi sont bien occupés: belote pour les uns, scrabble pour les autres, une ambiance très conviviale, un petit goûter et nous reprenons les activités.

Le club se promène aussi, en janvier nous avons visité les crèches de Noël du Gers, une très belle journée.

En avril, nous sommes allés dans le Narbonnais où nous avons découvert I Oulibo (Olives), une miellerie et le moulin, puis un petit tour de Narbonne en petit train, une petite halte devant la maison de Charles

Trenet, le soleil était de la partie, encore une belle journée.

Et puis, il y a toujours des projets, un loto nous a rassemblés le 18 mai 2005, tous ceux qui ont un petit moment de libre pouvaient y participer. Bref, les aînés ont plaisir à se retrouver régulièrement et restent très dynamiques.

Pour tous renseignements veuillez vous adresser à M^{me} CARRERE au 05 61 51 72 97 06 75 39 72 43

Calin-Caline

Grand succès rencontré auprès des activités que nous organisons avec le C.C.A.S.

Vu ce succès, l'idée est renouvelée auprès des tout-petits d'organiser les matinées Ludothèque ainsi que les spectacles où peuvent se joindre les parents désireux de voir leur enfant évoluer dans une ambiance chaleureuse.

Si vous avez envie de rejoindre une équipe dynamique, n'hésitez pas à nous contacter, vos idées seront les bienvenues, vous pourrez les soumettre à notre assemblée générale qui se tiendra d'ici la fin juin.

Permanence téléphonique:
05 61 76 77 58

Mille Pattes

Nous nous retrouvons les lundis après-midi dans une ambiance chaleureuse et apprenons ensemble les ficelles du Patchwork.

Cette année, notre exposition n'a malheureusement pas eu lieu car, le jour où elle avait été prévue, la salle des fêtes était prise par le référendum.

L'exposition de l'année prochaine n'en sera que plus intéressante; d'autant plus que nous comptons cette année quatre nouvelles sympathiques adhérentes!

L'Association Mille Pattes de Pins-Justaret/Villate a été créée en février 1998.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter Christiane au 05 61 76 41 18

F.N.A.C.A.

La F.N.A.C.A. est présente à toutes les manifestations organisées par la mairie.

Pour tous renseignements concernant les anciens combattants, prendre contact avec le Président: Emile MARTINEZ: 05 61 08 06 29.

Association bout'chou

Nous avons planifié, en ce début d'année, quatre ateliers musicaux.

C'est en deux groupes que tous les enfants gardés par une assistante maternelle de l'association Bout'chou ont pu écouter et se familiariser avec des instruments venus d'autres pays.

Devant le succès de cet atelier nous avons décidé de le remettre au programme des ateliers pour la saison 2005-2006.



La cueillette des œufs de Pâques

Atelier musical: vif succès!



Pour la première fois à l'association, nous avons organisé le 29 mars 2005 la cueillette des œufs de Pâques ! Chacun a pu, à son rythme, trouver les œufs cachés dans le jardin de Geneviève. Ensuite, au moment du goûter, la « récolte » a été partagée entre tous les enfants car autrement certains n'auraient pas eu grand-chose à goûter et d'autres auraient eu une indigestion de chocolat...

Pétanque

Concours inter sociétaires à Villate à partir de 14 h

11-06-2005 Challenge Joseph Garaud

24-09-2005 Challenge Pierre Chausson

Concours officiel

27-08-2005 Pins Justaret à 14 heures doublettes

A.G.V

La saison de gymnastique volontaire se termine pour cette année après l'assemblée générale du 17 juin et va fermer ses portes pour juillet et août.

Les cours reprendront en septembre et nous vous attendons à tous en pleine forme. Bonnes vacances sportives.

brève

Rédaction des articles

Le contenu des articles des associations a été réalisé par chaque Président et est sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le journal municipal aux groupes d'élus constitués au sein du conseil municipal. Ainsi, vous trouverez, désormais, dans « Village Infos » une page de tribune réservée à la majorité municipale et la minorité municipale.

Majorité Municipale

Pins Justaret : l'avenir autrement

Nous avons choisi cette appellation, car nous voulons que le devenir de notre commune intègre au mieux les désirs et les souhaits du plus grand nombre d'administrés.

Par nos dires et remarques détaillés auprès du commissaire enquêteur à propos de la dernière enquête publique dont l'objet est « la création d'un lycée sur le territoire de la commune », nous avons obtenu une modification très importante :

Le lycée n'aura pas de troisième étage soit deux étages sur rez-de-chaussée. Nous souhaitons pourtant encore mieux, une construction comme le collège, un seul étage sur rez-de-chaussée, mais malheureusement, la

surface trop petite du terrain retenu ne permet pas une telle construction.

Nous souhaitons également mettre à l'honneur un véritable projet de ville.

En effet, notre commune doit mettre en œuvre la modification du P.O.S. en P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) mais voilà, il s'agit d'un travail conséquent que la majorité municipale ne semble pas prête à mettre en œuvre. D'autres municipalités ont déjà travaillé depuis deux ans sur ce sujet important et à Pins Justaret, toujours rien... N'oublions pas non plus que ce P.L.U. devra être soumis à approbation des 14 communes de l'agglomération. Alors... quand commençons-nous ?

Pins Justaret plurielle et citoyenne

État civil

Naissances

LANNES-PORTES Bastien	né le 14 novembre 2004	PETIT Théo	né le 14 janvier 2005
GUZZONATO Zoé	née le 16 novembre 2004	CAMIN Lisa	née le 16 janvier 2005
MASSON Adam	né le 21 novembre 2004	DUBARD Louanne	née le 20 janvier 2005
GARRIGUES Clément	né le 21 novembre 2004	DUBARD Laurine	née le 20 janvier 2005
BARRÉDA Clément	né le 4 décembre 2004	ROBERT Bilal	né le 3 février 2005
ROUOT Simon	né le 14 décembre 2004	RÉNÉ Pierre	né le 7 février 2005
TRETON Léane	née le 17 décembre 2004	CORDOMI Chloé	née le 2 mars 2005
MORENO Enzo	né le 26 décembre 2004	JACQ Baptiste	né le 4 mars 2005
BLONDEAU Clémentine	née le 27 décembre 2004	BERAIL Léna	née le 26 mars 2005
TROUBAT Kenzo	né le 30 décembre 2004	GOMBERT--LHUSSA Ambre	née le 29 mars 2005
VERDIER Axel	né le 31 décembre 2004	SOULIÉ Camille	née le 15 avril 2005
GRAS Chloé	née le 9 janvier 2005		

Décès

GRANIER Veuve EXPOSITO Georgette	décédée le 6 novembre 2004
PAGNON Louis	décédé le 29 novembre 2004
CAPACES Ignacio	décédé le 1 ^{er} décembre 2004
DEMEGLIO veuve PISANI Alphonsine	décédé le 2 décembre 2004
MADER Lucien	décédé le 22 janvier 2005
CASSAN veuve BÉDOS Jeanne	décédée le 20 février 2005
SCHIVARDI veuve SABOYA Virginia	décédée le 2 mars 2005

Mariages

CALESTROUPAT Hubert et MONSBROT Catherine	le 26 mars 2005
TUOT Guillaume et JORDY Karine	le 30 avril 2005

Sommaire

Editorial	2	Vie associative	18/25
Infos municipales	3/9	Comité des fêtes	
Le Conseil Municipal des Jeunes		Terpsichore	
Le Budget		Football	
Les délibérations du Conseil municipal		Dojo	
Enfance-Jeunesse	10/12	Qi Gong	
Le Point Accueil Jeunes		Génération danse	
Le CLSH		Atelier d'art	
L'USEP		Théâtre	
Culture	13	Club du 3 ^{ème} Âge	
Du nouveau à la Médiathèque		Calin Caline	
Vie du Village	14/17	Mille pattes	
Jumelage : La famille Cordignano		FNACA	
A la rencontre d'Arlette et Paul PITORRE		Bout Chou	
Les noms des lieux-dits de Pins-Justaret		Gymnastique volontaire	
De Clément ADER à l'A 380...		Pétanque	
		Libre expression	26
		Etat civil	27

Fête locale

9-10-11
septembre
2005

Vendredi 9 septembre

20 h *Cassoulet (salle polyvalente) animé par l'orchestre Patricia FEINDER*
22 h 30 *Bal sur la place publique avec l'orchestre SAHARA*

Samedi 10 septembre

14 h *Concours de pétanque (triplette)*
21 h *Retraite aux flambeaux avec les « BANDANAS »*
22 h *Spectacle pyrotechnique dans le parc de la mairie*
« Il était une fois Pins Justaret »
22 h 45 *Grand bal avec l'orchestre Maxime LEWIS*

Dimanche 11 septembre

11 h *Messe solennelle suivie du dépôt de gerbe au Monument aux Morts*
12 h 15 *Apéritif concert*
16 h *Spectacle place René Loubet*
17 h 45 et 21 h 30
Grand bal musette avec l'orchestre André LUC

Lundi 12 septembre

14 h *Concours de pétanque (doublette)*